

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Judith Asselin

<https://www.cadre21.org/membres/b5277313b75cb5384f943922>

Date d'obtention : 2023-11-28 15:47:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer la personne qui dénonce (que ce soit la victime ou un témoin) pour faire le protocole et déterminer un portrait global

S'il y a lieu rencontrer les témoins ou autres personnes impliquées dans le cas d'un acte impulsif, on réfère quand même aux policiers

Dans le cas d'un acte malveillant, on saisi le téléphone et réfère aux policiers

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il importe de faire la différence entre un acte malveillant et un acte impulsif. Il faut également vérifier si l'événement touche l'école ou pas, si ce n'est pas le cas, il faut référer aux policiers. Qu'il importe de saisir les téléphones dans les cas de malveillance ou pour s'assurer du bien-être de la victime. Que le lien avec les policiers est nécessaire. Qu'il ne faut pas répondre aux journalistes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate est de déterminer la nature de l'Acte, mais également de préserver la victime et son état. IL m'apparaît aussi que d'arriver au fond de l'histoire peut prendre plus de temps qu'une seule intervention.